

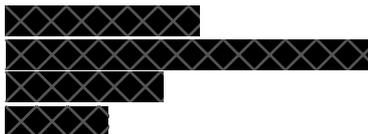
Echantillon n°	370-2022-00031469	Date	03/03/2022	Page 1/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-034366-04 / 370-2022-00031469			

(*ce bulletin annule et remplace le précédent rapport n° AR-22-AA-034366-03/370-2022-00031469 daté du 01/03/2022 qui doit être détruit)



MY PATTOUNE

A l'attention de



Email



Notre référence :	370-2022-00031469 / AR-22-AA-034366-04	Type :	EX
Date de réception :	31/01/2022 08:50:00		
Date de mise en analyse :	01/02/2022		
Prélèvement/Transport :	La Poste (Colissimo)		

Données fournies par le client

Référence client :	1		
Description de l'échantillon :	croquettes Captain Guebba racines		
Conditionnement :	Commercial : 2000g+101g=2101g		
Votre référence commande :	/ (EOL) 006-10518-1427623	Votre date de commande :	27/01/2022
Analyses demandées :	PAA98 : Proximates Premix avec cellulose <25% ZN0AC : Eco-Contribution par échantillon AAD : Profil des sucres AAE : Dosage amidon		

DLC/DLUO	16.03.23	N° de lot	L13 0259 05 23 14
Marque	captain guebba	Code emballer	sfw gb193e1446 21/244/7001/abp/Ptf

Bilan énergétique	Résultats (incertitude)	Etiquetage
DBC00 AA Calculs glucides & valeurs énergétiques Méthode : Calcul, Calcul		
Valeur énergétique (en kcal)	437 kcal/100 g	388 kcal/100 g
Valeur énergétique (en kJ)	1830 kJ/100 g	
Glucides totaux	27.2 g/100 g	
Glucides assimilables	21.9 g/100 g	19 g/100 g
<i>Soit Glucides totaux - Cellulose</i>		

Analyses compositionnelles	Résultats (incertitude)	Etiquetage
C0090 AA Protéines Méthode : Méthode interne , Kjeldahl (Titrimétrie)		
(a) Azote total	6.29 (± 0.17) g/100 g	
(a) Protéines (Nx6.25) (Kjeldahl)	39.3 (± 1.0) g/100 g	40.5 g/100 g
B7099 AA Amidon (hydrolyse enzymatique) Méthode : Méthode interne , Dosage enzymatique		
(a) Amidon	9.9 (± 1.3) g/100 g	
AA480 AA Profil des sucres Méthode : Méthode interne , Chromatographie ionique - Ampérométrie pulsée		
Glucose	<0.2 g/100 g	
Fructose	0.3 (± 0.3) g/100 g	
Saccharose	1.8 (± 0.7) g/100 g	
Lactose	<0.2 g/100 g	
Maltose	<0.2 g/100 g	
Somme des sucres réducteurs (g/100g)	0.3 (± 0.3) g/100 g	
Somme des sucres (mono et disaccharides) (g/100g)	2.1 (± 0.7) g/100 g	
A7368 AA Cellulose brute (Fibersac) Méthode : Méthode interne , Gravimétrie [Fibersac]		
(a) Cellulose brute	5.3 (± 0.9) g/100 g	4.5 g/100 g
AA085 AA Matières Grasses Totales (procédé B) Méthode : Méthode interne , Gravimétrie		

Echantillon n°	370-2022-00031469	Date	03/03/2022	Page 2/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-034366-04 / 370-2022-00031469			

Analyses compositionnelles		Résultats (incertitude)	Etiquetage
AA085	AA Matières Grasses Totales (procédé B) Méthode : Méthode interne , Gravimétrie		
(a)	Matières Grasses Totales	21.3 (± 1.0) g/100 g	19.5 g/100 g
AA083	AA Cendres Brutes Méthode : Méthode interne , Gravimétrie		
(a)	Cendres Brutes	6.2 (± 0.3) g/100 g	8.5 g/100 g
AA002	AA Humidité à 103°C Feed Méthode : Méthode interne , Thermogravimétrie		
(a)	Humidité	5.9 (± 0.5) g/100 g	8 g/100 g
(a)	Extrait sec	94.1 g/100 g	

CONCLUSION (Non couverte par l'accréditation)

Cendres Brutes non conforme : 6.2 (+/- 0.3) g/100 g
 - Etiquetage (Règlement (CE) n°767/2009) (8.5)
 Ce rapport d'analyse a été émis à la demande du client suite à la modification de la description.

SIGNATURE


Valérie Archevêque
 Expert Analytique Nutrition +33 251 825 546

Rapport validé électroniquement par Valérie Archevêque

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
 Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.
 La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.
 Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.
 Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres AA ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Analytics France (Nantes). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0287, portée disponible sous www.cofrac.fr.
 Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.